

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE
COMMUNE DE SAINT-PAUL DE VARCES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un septembre, le Conseil municipal de la commune de Saint-Paul de Varcès, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie à dix-neuf heures, sous la présidence de Madame Cécile CURTET, Maire.

PRESENTS : D. BONZY, J. BRAISAZ, V. CAZAUX, C. CURTET, E. CONDAMINE, E. DAVID-CAVAZ, D. FLEURY, M. FOUILLÉ, L. GAUDE, G. LAYDEVANT, J. SICARD, R. TARTREAU, J. THORAX, S. VALLON, G-C. VISCI,

EXCUSES : H. GRINDLER (Pouvoir à D. BONZY), M. SIBILLE (Pouvoir à E. DAVID-CAVAZ), A. TOSTI (Pouvoir à R. TARTREAU), V. UVIETTA (Pouvoir à D. FLEURY)

ABSENTS :

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

Secrétaire de séance article L 2121-15 du CGCT : Joël BRAISAZ

Convocation du 10 septembre 2026

OBJET : VIE ASSOCIATIVE
MISE A JOUR DU REGLEMENT DE GESTION DES SUBVENTIONS

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Madame Marianne FOUILLÉ, Adjointe à la vie associative et aux animations, rappelle que le 16 novembre 2023, le conseil municipal a adopté un règlement de demande de subventions afin de permettre aux associations proposant des activités sur la commune de Saint-Paul de Varcès de solliciter une subvention pour un projet d'intérêt communal.

Dans une logique de rationalisation et de clarification de certaines modalités d'attribution, un nouveau règlement est proposé.

Sur le rapport de Madame Marianne FOUILLÉ,
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

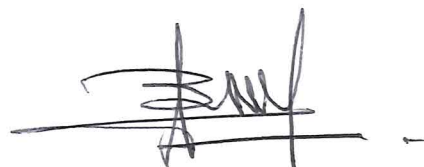
- APPROUVE le règlement de gestion des subventions figurant en annexe.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et signé par les membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations et rendu exécutoire.

Le Maire,
Cécile CURTET



Le Secrétaire,
Joël BRAISAZ



Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

ID : 038-213804362-20260921-2026_64VF-DE

➤ Vote

- Pour : 19 : D. BONZY, J. BRAISAZ, V. CAZAUX, E. CONDAMINE, C. CURTET, E. DAVID-CAVAZ, D. FLEURY, M. FOUILLÉ, L. GAUDE, H. GRINDLER, G. LAYDEVANT, M. SIBILLE, J. SICARD, R. TARTREAU, J. THORAX, A. TOSTI, V. UVIETTA, S. VALLON, G-C. VISCI
- Contre:
- Abstention: